

la carte blanche

Olivier Maingain, président des FDF ; **Caroline Persoons**, cheffe de groupe au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, présidente des FDF pour Bruxelles ; **Hugues Lannoy**, président des FDF pour la Wallonie ; **Christian Van Eyken**, député au Parlement flamand, président des FDF pour la périphérie bruxelloise.

Avenir de la Fédération Wallonie-Bruxelles : osons la consultation populaire !

L'institution francophone, dont l'existence est souvent mise en question, symbolise le lien privilégié qui unit Bruxelles et la Wallonie. Une proximité qui dérange, particulièrement au nord du pays. Et si on laissait les francophones s'exprimer ?

Dans le paysage institutionnel belge particulièrement chargé, l'existence de la Fédération Wallonie-Bruxelles est régulièrement remise en cause. Malgré toutes les tentatives de la déstabiliser, elle exerce des compétences qui, à bien y regarder, sont porteuses d'un véritable espoir pour le redéploiement des deux Régions qu'elle réunit : enseignement, culture, audiovisuel et médias, petite-enfance et accompagnement de la jeunesse. Ces compétences essentielles sont prolongées par une politique extérieure qui fait de la Fédération un pilier solide de la francophonie internationale et un partenaire respecté de nombreux Etats et régions. La Fédération Wallonie-Bruxelles est aussi le seul recours pour les francophones qui, aux portes de Bruxelles comme en Flandre, sont trop souvent privés de levier politique pour faire respecter leurs droits fondamentaux.

Mais la Fédération Wallonie-Bruxelles est une institution qui dérange car elle ne s'inscrit pas dans la logique des décideurs politiques qui veulent imposer des rapports de force au détriment des solidarités. Par sa correcte

dénomination et son refus de s'enfermer dans une logique territoriale si réductrice, la Fédération dérange ceux qui ne supportent pas que Bruxelles affirme sa préférence d'une alliance avec la Wallonie.

Elle dérange les ultra-régionalistes, ces nationalistes qu'on démasque si aisément, qui n'apprécient guère que la Fédération soit encore porteuse d'une ambition commune à tous les francophones, sans exclure quelque minorité que ce soit. En effet, la Fédération s'inscrit dans la conception de la francophonie plurielle qui concilie les sensibilités créatrices si diverses et l'exigence de l'universalité, fondement de toute civilisation. Enfin, elle dérange les esprits chagrins qui craignent d'offenser les puissants nationalistes du nord du pays dès lors que seule la Fédération serait capable, si nécessaire, de faire jeu égal avec l'Etat flamand que ces derniers construisent inlassablement, réforme de l'Etat après réforme de l'Etat.

Indépendamment des motifs liés aux incertitudes sur l'évolution institutionnelle de l'Etat belge qui, à eux seuls, justifient son maintien, la Fédération représente une autre conception de l'organisation politique, celle qui prend en compte davantage le devenir des citoyens que la gestion des territoires. Dans un monde où la vitesse de l'information engendre les plus grandes mutations et impose des déplacements constants aux citoyens,

les institutions politiques ne peuvent plus s'inscrire dans la seule dimension territoriale des Etats-nations.

Par la spécificité de ses compétences, la Fédération se doit de préparer les jeunes Wallons et Bruxellois à relever les défis de leur insertion dans l'économie de la connaissance, celle qui va révolutionner profondément le monde du travail et l'organisation de la société. Comme nous le rappellent les économistes les plus prospectifs, les secteurs économiques d'avenir ne seront plus fondés sur des entreprises traditionnelles liées à un territoire, mais sur la mobilité et l'indispensable capacité d'adaptation à des modes nouveaux de pensée et de conception qui dépasseront nos références culturelles traditionnelles. Tout notre enseignement, toute notre formation doivent être dès lors repensés en ouvrant les esprits des jeunes à la compréhension des enjeux qui dépassent leur environnement proche. Telle est la noble et magnifique mission de la Fédération. Et les autres compétences qu'elle exerce sont étroitement liées à cette ambition qui justifie sa raison d'être.

Grande première depuis la mise en place des nouvelles majorités régionales et communautaires, les réunions conjointes des gouvernements sont organisées et la priorité est donnée à la qualité de l'enseignement et de la formation. Fait remarquable que nous saluons d'autant plus vo-

lontiers qu'elle correspond à l'évolution que nous avons souhaité donner à la Fédération Wallonie-Bruxelles, les ministres flamands du gouvernement bruxellois participent à ces réunions conjointes, preuve s'il en est que la Fédération dépasse la seule dimension communautaire pour privilégier et assumer l'ambition commune des deux régions. Constatant une telle évolution favorable, on peut s'interroger sur la plus-value que représenterait la régionalisation de l'enseignement et des autres compétences liées au statut des personnes.

La Fédération dérange ceux qui ne supportent pas que Bruxelles affirme sa préférence d'une alliance avec la Wallonie

Même les plus ardents défenseurs de la régionalisation ne plaident évidemment pas pour des programmes différenciés entre la Wallonie et Bruxelles, ni davantage pour des méthodes pédagogiques qui feraient référence à on ne sait quelle culture, wallonne ou bruxelloise. On ne distingue pas non plus en quoi la régionalisation donnerait l'élan nécessaire pour que notre enseignement bénéficie d'un meilleur placement dans les classements internationaux. Bref, sauf à rechercher une satisfaction régionalo-nationaliste bien éloignée de notre conception « républicaine » de l'enseignement, c'est-à-dire la promotion par l'excellence, nous ne voyons pas ce qu'un enseignement organisé par l'une ou l'autre Région présenterait comme avantage décisif. Consacrer encore tant d'énergie à se hasarder dans un processus institutionnel mal maîtrisé, ce n'est vraiment pas la priorité qu'attendent les partenaires du

monde de l'enseignement, les parents et plus encore les jeunes qui savent qu'au cours de leur formation comme au cours de leur vie, leur espace ne se limitera pas à celui d'une Région.

Enfin, dernier argument à opposer à ceux qui cherchent à évacuer la Fédération tout en disant qu'ils ne veulent en rien porter atteinte à la solidarité entre la Wallonie et Bruxelles, nous leur disons qu'il n'y a pas de solidarité sans institution forte et fédérative. Sans forcer la comparaison, on peut affirmer que la Fédération est aux Régions ce que les institutions communautaires européennes sont aux Etats. Sans une autorité supérieure, garante des mécanismes de solidarité et soucieuse de faire respecter le bien commun, les mauvaises habitudes de la concurrence déloyale et les replis identitaires reviennent au galop. Si le nationalisme flamand est en train de mettre en échec le modèle fédéral belge, pourquoi devrions-nous nous employer à faire échouer celui qui unit nos deux Régions ?

Dès lors, l'enjeu de l'avenir de la Fédération Wallonie-Bruxelles dépasse, et de loin, la seule question de l'organisation institutionnelle et porte sur la conception du modèle de société que nous voulons pour les Wallons et les Bruxellois. Le débat ne mériterait-il pas d'être conclu par une consultation des citoyens ? Au moment où des voix s'expriment de manière de plus en plus forte en faveur d'une démocratie participative plus volontaire, qui aurait peur de donner aux Wallons et aux Bruxellois l'occasion de s'exprimer sur la manière dont ils conçoivent leur destin commun... ou séparé ? Nous osons répondre à la question en leur donnant le pouvoir du dernier mot dans ce débat. ■